



CHALLENGE LAVOREL Lac Annecy

Etape n°2 - UNCA - Dimanche 24 juillet 2016

AVIS DE COURSE

1 REGLES : la régates sera régie par les règles de courses 2013-2016 et le présent avis de course.

2 ADMISSIBILITE : la régates est ouverte à tous les dériveurs, catamarans, quillards et la classe HN.

3 INSCRIPTIONS : Confirmation des inscriptions à l'UNCA le dimanche 24 juillet de 10h30 à 13h.

Merci de vous inscrire dans votre club jusqu'à la veille de la régates ou par email à unca@wanadoo.fr

Au moment de l'inscription, présenter licence FFvoile club ou licence temporaire avec certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.

Droit à payer : 5€ par bateau.

4 PROGRAMME : 1^{er} signal d'avertissement à 14h.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE : les instructions de courses et les éventuelles annexes seront envoyées dans les différents clubs et affichées à l'UNCA selon les prescriptions fédérales.

6 PARCOURS : parcours construits ou parcours côtiers.

7 PENALITES : pour tous les bateaux pénalité à 1 tour avec un virement de bord et un empannage

8 CLASSEMENT : 1 course pour valider la régates - 1 course enlevée au bout de 4 courses
- système de points à minima - classement en temps compensé - pour les habitables HN avec cvl
- ex aequo départagés par le nombre de meilleures places et résultat de la dernière course

9 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Merci de respecter les autres usagers du Lac et de vous éloigner du pavillon alpha des plongeurs.

10 SECURITE : gilet de sauvetage obligatoire - canal VHF n°6

11 DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régates sous leur propre responsabilité et dans le respect des règles de course. En cas de problème, le club organisateur ne peut pas être tenu responsable.

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter l'UNCA.

Tél : 04 50 23 46 20 - Email : unca@wanadoo.fr